



**COMMUNE
DE
VEYTAUX**

Veytaux, le 11 juin 2020

**RAPPORT
AU CONSEIL COMMUNAL**

De la commission nommée pour l'examen des
Préavis N° 03 et 04/2020 présentés par la
Municipalité au Conseil Communal dans sa
séance du 18 mai 2020, intitulés :

**Rapport de gestion 2019
Comptes communaux 2019**

Rapporteur : M. Pascal Mason

Membres :

	<u>11.05</u>	<u>03.06</u> Zoom	<u>11.06</u> Zoom
- Khrissy Clément	exc.	X	exc.
- Diana Holland	exc.	X	X
- Olivier Gasser	X (Zoom)	X	X
- Bernard Jouvel	X	X	X
- Christopher Pfaff	exc.	X	X
- Stéphane Thélin	X	X	X

Signature

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

C'est avec une commission quelque peu réduite que nous avons rencontré la municipalité au complet le lundi 11 mai 2020, dans des circonstances bien particulières liées au Covid19.

Comme je vous le disais, la municipalité était au complet et représentée par :

- Mme La Syndique, Christine Chevalley et
- Messieurs Andler, Rinaldi, Rey Lescure et Shérif.

Présentes également lors de cette réunion :

- Mme Harr Boursière communale et
- Mme Curchod collaboratrice administrative (*en remplacement de Mme Ménétreay*).

Concernant les visites avec les différents membres de la municipalité, au vu de la situation actuelle, elles seront reportées après cet été. Cela impactera un peu le rapport de gestion de cette année.

Après avoir consulté avec les documents mis à disposition, avec toute l'attention requise, nous avons tenté d'analyser au plus près les différents postes et avons choisi plusieurs points (*questions*) qui nous paraissaient intéressants, respectivement importants.

HORAIRES ET VACATIONS [10.3001]

Tout d'abord, la commission a voulu avoir quelques explications au sujet des dépassements de budget, respectivement obtenir quelques précisions/explications de ce qui est compris dans ce poste "Honoraires et Vacations".

Le traitement de la Municipalité est réglé selon le chapitre 4 du préavis No 02/2012.

Les honoraires « part fixe » comprennent les tâches suivantes :

- Les séances de la Municipalité
- Les séances du Conseil communal
- Prendre connaissance et lecture du courrier au greffe
- Étude et préparation des dossiers courants à traiter lors de chaque séance de la Municipalité
- Les réunions avec son chef de service ou responsable de service, et avec le personnel de son dicastère
- Rédaction des préavis et rapports.

Les rémunérations variables « vacation » comprennent :

- Toutes les représentations/séances dans les organes dont la Commune fait partie (*par exemple UCV, VMCV, ASR, ARAS, etc.*), et pour certains d'entre elles la Municipalité retouche des défraiements. Ces montants sont portés au compte 11.4361.
- Les différentes réunions avec des mandataires, fournisseurs, propriétaires, opposants, de chantiers, etc.
- Les réceptions et représentations, notamment les manifestations publiques (*par exemple assemblée d'une association/club, manifestation culturelle, partie officielle, etc.*)
- Les journées ou demi-journées de formations ou d'informations
- Les séances avec la population
- La préparation des projets de préavis pour les crédits extrabudgétaires (*temps consacré pour étudier les offres, rencontrer les prestataires, etc.*)

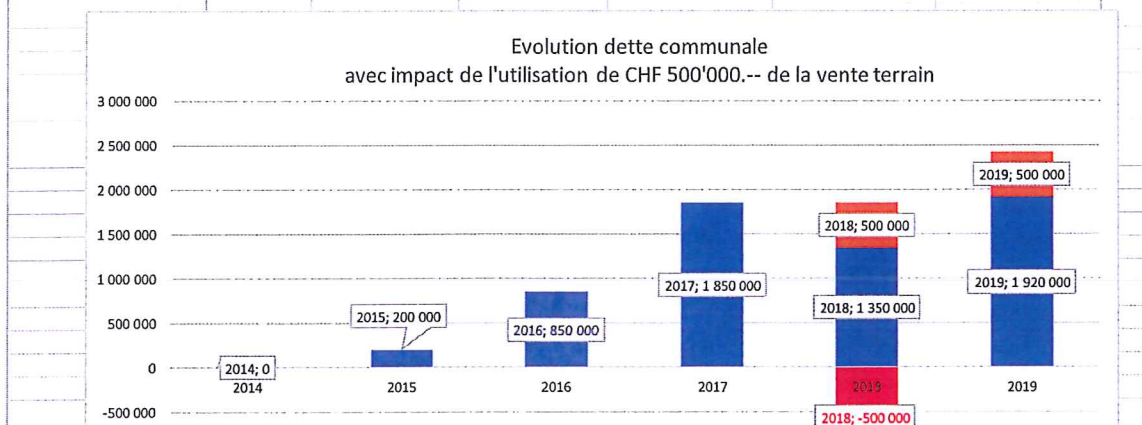
D'autre part, nous relevons que depuis le 1er janvier 2017 la Municipalité a volontairement décidé de ne plus encaisser les vacations pour les séances de la Municipalité (CHF 75.00/séance), dans le but de réaliser des économies.

En outre, la Municipalité a décidé de conserver un budget de poste 10.3001 volontairement bas et en a informé les Commissions de Gestion et des Finances précédentes. Ceci afin de chercher en tout temps des économies. (rq de ARL). Pour rappel, ce poste a été drastiquement réduit depuis 2017.

EVOLUTION DE LA DETTE COMMUNALE

Sous forme du tableau ci-dessous, la commission a analysé l'évolution de la dette communale :

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
BCV	0	200 000	500 000	500 000		570 000
Postfinance			350 000	350 000	350 000	350 000
Postfinance				1 000 000	1 000 000	1 000 000
TOTAL	0	200 000	850 000	1 850 000	1 350 000	1 920 000
Correction vente terrain					500 000	500 000
					-500 000	



Voici les commentaires de la Municipalité :

Les emprunts sont bien ceux de la commune, en précisant que les emprunts suivants concernent des investissements, à savoir :

- CHF 350'000.00 (préavis n° 09/2014 et n° 01/2015)
Remplacement de conduite souterraines à l'avenue de Chillon et remplacement de l'installation de production de chaleur et d'eau chaude du bâtiment du collège
- CHF 570'000.00 (préavis n° 11/2018)
Réaménagement de la RC 780 en localité

Concernant la dette par habitant elle s'élève comme suit :

- CHF 2'083.00 au 31.12.2019,
- CHF 1'527.00 au 31.12.2018 et
- CHF 2'126.00 au 31.12.2017

Mme Harr, boursière communale, précise encore que la moyennes cantonale 2018 se monte à CHF 7'784.00 par habitant avec la commune de Lausanne, respectivement à CHF 5'585.00 par habitant sans la commune de Lausanne.

Aux yeux de la commission, la situation n'en est pas moins inquiétante puisque la dette n'a fait qu'augmenter, malgré une pression fiscale plus importante. Pour rappel :

- l'introduction de la taxe poubelle en 2015
- l'augmentation du taux d'imposition de 2 points en 2018
- l'augmentation de l'impôt foncier en 2018

La commission a également demandé des éclaircissements en rapport avec la baisse des frais de la RC 780 – le point 43.3140 – par rapport aux montants budgétés et pris en compte. Le montant de CHF 1'336'000.00 (préavis No 11/2018) avait été porté au budget 2019 pour la réalisation des travaux de réaménagement de la RC 780 (partie routes). En réalité, ce chantier a coûté en réalité la somme de CHF 1'082'366.70, engendrant une économie de CHF 253'633.30 sur les routes.

M. Andler précise encore que la différence tient du fait qu'au départ la Municipalité s'est basée sur la première offre, afin procéder à l'établissement de ce préavis No 11/2018. Lorsque toutes les offres étaient rentrées, on a pu constater les coûts réels et en choisissant le prestataire le plus intéressant, on notait déjà une différence à la baisse en comparaison à la première offre reçue.

Par la suite, il y a eu quelques bonnes surprises, notamment sur les chambres et le chemisage (les parties techniques), l'adaptation des méthodes de travail et ainsi d'autres petits travaux qui n'ont pas été réalisés, ce qui a apporté des économies supplémentaires. Les VMCV ont également fait des travaux sur ce tronçon ce qui a également permis de partager quelques peu les frais.

VMCV

Et à propos des VMCV, nous avons demandé quelques informations supplémentaires.

La Municipalité nous a répondu qu'ils (avec les Communes propriétaires) participaient pour le moment à un ping-pong (à 3) avec le Canton et les VMCV.

M. Rey-Lescure précise encore qu'il y a deux points essentiels à différencier.

- En premier lieu, la difficulté d'analyse des dépassements budgétaires liés à la gestion de l'entreprise, à la remise aux normes légales de son fonctionnement et à la desserte de l'HRC (Hôpital Riviera Chablais).
- D'autre part, la recherche d'un budget équilibré à la baisse.

Pour ce dernier point, le but est de trouver un financement de cette ligne, avec plusieurs pistes qui sont encore à l'étude, à savoir :

- La régionalisation de la ligne Villeneuve-Rennaz,
- Une participation pérenne du Canton, mais qui semble peu probable,
- Une nouvelle répartition intercommunale,
- Une diminution des prestations des VMCV, particulièrement sur le tronçon Villeneuve-Rennaz.

Eventuellement, on pourrait envisager un mélange de ces différentes possibilités.

La Municipalité ne manquera pas de tenir la commission de gestion au courant de l'évolution de cet épineux dossier.

Pour mémoire les communes propriétaires des VMCV avec leurs parts respectives:



Parts des 10 Communes propriétaires de VMCV SA

Durant la phase de budget communal, la Commission de gestion et des finances avait déjà fait part au conseil du tableau ci-dessous :

Résultat opérationnel des VMCV sur les dernières années (Réf. EBIT des rapports de gestion VMCV)

ANNEE	2014	2015	2016	2017	2018	2019
EBIT (en million)	- 10,6	- 10,6	- 11,15	- 13,4	- 15,5	pas encore dispo*

Selon la déclaration à la presse de M. Caleb Walther, président des VMCV, publiée en date du 28 mars 2019 dans le Régional:

« **L'augmentation des charges est grosso modo de 30%. Nous en avons informé les communes dès que possible. L'entreprise était trop bon marché par rapport aux prestations délivrées. Ce n'est pas une augmentation ponctuelle** ».

On peut donc se demander quelles surprises nous attendent pour 2019 et 2020.

DÉPENSES BUDGÉTAIRES

La commission a également demandé à avoir une liste des préavis, comprenant les dépenses budgétées accordées et des dépenses effectives sur/pour 2019 et 2018.

Mme Harr nous explique les différents chiffres (crédits votés et autres dépenses) et nous indique les pages 39 à 40 du préavis No 03/2020 des comptes, afin d'y trouver le tableau des investissements qui mentionne pour chaque investissement, les crédits accordés et les dépenses effectives.

Par ailleurs, en page n° 12 de ce même préavis, nous trouverons les dépenses d'investissements effectuées durant l'année 2019. Et pour l'année 2018, cette information se trouve en page n° 10 du préavis des comptes 2018.

BIENS COMMUNAUX

Les bâtiments pour lesquels la commune de de Veytaux encaisse des loyers sont ceux mentionnés en pages n° 22 et 23 des comptes 2019. A noter encore que nous encaissons également des locations d'alpages dans le compte 32.4270 pour CHF 8'010.00 et un droit de superficie sur les parcelles n° 547 et n° 2098 (compte 32.4230 pour CHF 16'400.00).

Afin de donner une vue d'ensemble au conseil communal, la commission a demandé une liste complète des biens communaux de leurs états et utilisations, respectivement rendement. Cette liste est annexée au présent rapport.

L'état des bâtiments n'est pas disponible et l'objectif n'est pas de générer des couts d'expertise de ces propriétés. Cependant, dans le cadre de ses activités et visites, la commission proposera de se rendre sur ces sites, si possible dès cet automne.

Par la suite la commission pourrait proposer d'intégrer ces éléments dans le rapport de gestion.

Concernant l'évolution des impôts et des taxes de ces dix dernières années, les tableaux correspondants nous ont été remis et que l'on peut retrouver à l'annexe 2 du présent rapport. Dits tableaux comprennent également les charges et les revenus par classe administrative depuis 2008 jusqu'à 2019, ainsi les impôts encaissés depuis 2008 et les taxes communales encaissées depuis 2008.

Ces éléments proviennent de la statistique établie par le Canton de Vaud.

Par ailleurs, notre commission a demandé une liste des dons et legs faits à la commune ces dernières années ainsi que de leur utilisation. La réponse a été claire : il n'y a pas de liste de dons et de legs ! Le seul don est celui pour la réfection du clocher, mais il apparaîtra dans les comptes de 2020. Mme la Syndique précise encore qu'il n'y a jamais eu de dons faits à la commune si ce n'est les CHF 60'000.00 affectés au clocher.

La commission note l'engagement d'un temporaire pendant 3 mois (de janvier à mars 2019) et constate dans le rapport de gestion qu'il y a un équilibre retrouvé. M. Rey-Lescure nous confirme que cette personne a bien été engagée à un taux d'activité de 50%, mais au service des forêts.

Et pour ce qui est de l'équilibre retrouvé, dont il est fait mention, cela concerne l'ambiance au sein du service de la voirie, espaces verts et conciergerie, à la suite d'un "tournus" du personnel très important, indépendamment de l'arrivée de ce nouvel employé.

D'autre part, nous avons demandé quelques explications concernant l'attribution d'une subvention au fond de réserve forestière réserve Vallée de l'Hongrin d'un montant de CHF 76'828.40. La Municipalité avait décidé, dans sa séance du 18 mars 2019, que cette subvention encaissée soit réinvestie pour la réfection des chemins pédestre, des chalets, murs en pierre sèches, etc.

M. Rinaldi apporte quelques précisions, notamment que ce projet pour une réserve cantonale de L'Hongrin est à cheval sur le canton de Fribourg et Vaud (communes de Montreux - Veytaux – Villeneuve), projet qui a mis un certain temps à aboutir administrativement. Au sujet de notre territoire communal, cela concerne une petite partie de forêt qui n'est pas exploitée. La commune a accepté de mettre cette jeune réserve pour une durée de 50 ans moyennant cette subvention.

En feuilletant les rapports 2017-2018-2019, la commune de Veytaux a dû verser un montant de CHF 5'400.000 en 2018 à la Promove pour une étude sur le développement des Rochers-de-Naye. M. Rinaldi nous informe qu'il s'agit de l'étude et du projet de valorisation touristique du site des Rochers-de-Naye piloté par la Promove et financé par le Canton, les Communes de Montreux, Veytaux, le MOB et l'office du tourisme. C'est un projet qui aurait dû avoir lieu ou démarrer cet automne, mais en raison du Covid-19 il a été reporté au printemps 2021, avec une partie sur l'automne 2021 également.

La commission a également voulu savoir où en était l'avancée des travaux pour le Fort de Chillon, étant donné que l'on observait une certaine activité pendant le "semi-confinement" de ce printemps. Respectivement, avoir quelques informations quant à l'ouverture prochaine, initialement prévue en juin 2020.

La Municipalité nous confirme que l'inauguration du musée du Fort de Chillon était effectivement prévue le 20 juin 2020. En raison de la pandémie, cette manifestation a été reportée, mais la date n'est pas encore connue à ce jour.

Et une dernière question concernant les macarons, nous avons demandé s'il était possible de changer le format (A5 => A6). Bien que nous soyons partenaires de l'ASR, si ces derniers devaient prendre en charge la gestion des macarons, il en coûterait un montant de CHF 30.00/macaron et par année à la Commune. Donc dans ces conditions, et afin de pouvoir proposer un coût au plus bas à la population, la Municipalité a préféré en confier la gestion au greffe. Nous ne pouvons donc pas bénéficier des achats en gros de l'ASR et avons dû trouver un fournisseur de papier sécurisé.

AVIS DE LA COMMISSION

D'une manière générale, la commission a été satisfaite des réponses apportées à nos questions et elle note les bons rapports qu'elle entretient avec la Municipalité, ainsi que la collégialité.

Nous constatons que les différentes recommandations des années précédentes n'ont pas porté les fruits espérés à l'assainissement de la situation financière de notre commune.

D'autre part, nous constatons que la marge de manœuvre est très limitée au vu des conventions établies de longue date. Le déficit budgétaire va très probablement augmenter ces prochaines années.

Nous considérons que la mission de cette commission est de recommander un examen rigoureux et méticuleux de toute prochaine dépense par le Conseil communal.

CONCLUSIONS

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEYTAUX

vu les préavis N° 03 et 04/2020, relatifs aux comptes communaux 2019 et au rapport de gestion 2019 ;

ouï le rapport de la commission de gestion et des finances ;

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

d é c i d e

1. de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2019 ;
2. d'approuver les comptes relatifs à l'exercice 2019, ainsi que le bilan au 31 décembre 2019, tels que présentés.
3. d'approuver le rapport de gestion pour l'exercice 2019, tel que présenté.

Au nom de la commission de Gestion et des Finances


Le Président
Pascal Mason

Veytaux, le 12 juin 2020

Annexe 1 – Liste des propriétés de la commune



Extrait du Registre foncier des propriétés de la Commune de Veytaux Mis à jour le 31.12.2019

No parcelle	Adresse du R.F.	Surface totale	ECA		ECA		Place de jardin	Forêt	Pré-champ	Pâturage	cvt surf.	Estim. fiscale	Estim. fisc. p/forêt	Estim. fisc. patr.fin.	
			No	Surf.	No	Surf.									Surf.
5	Rue de l'ancien-Collège 12	627	210	19	213	172	436					0	320000		320000
16	En Combarrossaz = forêt autour de la prior. Fasantsch	5110						5110				0	1000		
34	Veytaux = Place de la Chamareitz	226					226					0	0		
65	La Plannoz = Pont romain + escalier qui monte La Chamareitz	175					175					0	0		
69	Av. de Chillon - fontaine et parc en face du Borivard	256	134	22			234					0	0		
71	La Promenade = vigne communale	463					463					0	4000		
84	Champatin - cimetière	3940	122	3	123	35	3902					0	0		
87	Rue du Thy 1 - Collège	4401	124	517			3974					0	0		
148	En la Côte	629						629				0	300		300
150	En la Côte	7699						7699				0	3200		3200
159	Petit-Champ-Babau	207					5	202				0	100		98
160	Petit-Champ-Babau	4424						4424				0	2000		2000
160	Grand-Champ-Babau	7389						7389				0	4000		4000
164	Grand-Champ-Babau	2420						2420				0	1200		1200
168	Dessous-le-Scex/Grand-Champ-Babau - refuge/En la Côte	86889	569	63				83631	3195			0	20000		19250
183	Le Crêt	31447						31447				0	15000		15000
192	Les Tondiaux	6027						6027				0	3000		3000
193	Les Tondiaux	5182						5182				0	2000		2000
194	Les Tondiaux	2507						2507				0	1000		1000
198	Les Tondiaux	3676						3502	84			0	1200		1173
200	Les Tondiaux	1380						1380				0	300		300
210	Praz-Babau	4773						4773				0	2000		2000
211	Praz-Babau	3012						3012				0	1200		1200
221	En Ravayras La Vallée/ En Combarrossaz ex-chalet comm. Fasantsch La Confin-du-Renard/En la Talusaz	1578481						1564678		19803		0	70000		69358
229	En Naye (Spédo 202 + Vaches 203)	1238303	202	179	203	227	5836	458590		773492		0	185000		68512
	En Naye - suite (Chalet des chasseurs 204 et Réservoir 280)		294	156	280	29						0	0		
242	Veytaux-Refuge La Cuisine	220	347	21			190					0	0		
247	La Tomettaz	299					204	85				0	0		
251	Au Thy	137								137		0	1000		
254	Dessous-le-Scex	1013						1013				0	0		
255	A Chillon	50889						50889				0	0		
255	A Chillon	87					87					0	0		
257	A Chillon	105					105					0	0		
258	En Sonchoux	304						304				0	0		
259	En Sonchoux	235						235				0	0		
284	Av. des Falgueras - Eglise	1009	412	162				817				0	0		
309	Grandchamp = parking de la Vigne	331						331				0	0		
321	En La Talusaz	1905						1779		126		0	0		



Extrait du Registre foncier des propriétés de la Commune de Veytaux Mis à jour le 31.12.2019

No parcelle	Adresse du R.F.	Surface totale	ECA		ECA		Place de jardin	Forêt	Pré-champ	Pâturage	cvt surf.	Estim. fiscale	Estim. fisc. p/forêt	Estim. fisc. patr.fin.	
			No	Surf.	No	Surf.									Surf.
333	La Plannoz = parcelle pour ancien abri bus en dessous de M. Zahedi	0					0					0	0		
350	Champatin = place de l'Écureuil	996						996				0	500		500
363	Au Thy = future unité Alzheimer + centrale de chauffe	1273							1273			0	125000		
366	Grandchamp = en face de la propr. Puencieux Ch de Plan Manon	55					55					0	0		
369	En la Talusaz	280								280		0	0		
395	Au Thy = place de jeu devant les Dorvres	1120					1120					0	0		
418	En Sonchoux - Grenier	1056	283	97					959			0	50000		50000
542	En Malacour - capote en pierre	120187	444	13				120174				0	19000		17998
544	Au Sautodoz / En Liboson	1236072						628540		307432		0	120000		80154
546	En Malacour	439037						439037				0	60000		60000
547	En Sonchoux - Chalet des Vaches	75237	314	357	589	14		8933		65033		0	65000		7718
548	En Sonchoux - Auberge du Terravel	19761	285	184	328	14	4	3663		15898		0	240000	pas retenu en forêt	240000
549	En Sonchoux = parcelle devant l'Auberge	24351						15843		8508		0	5000		3253
552	Le Confin-du-Renard	46828						46828				0	5000		5000
553	A Chillon (DDP)	8141						8141				0	0		0
554	A Chillon (DDP)	11885	436	20				11865				0	0		0
Immeubles sur la Commune de Villeneuve															
2008	En Sonchoud	257234						72043	185191			0	38000		10843
2100	En Sonchoud	608							608			0	100		100
2138	Les Suppys	43069						43069				0	4300		4300
2195	En Sautodoz	132635							132835			0	5300		
Immeubles sur la Commune de Montreux															
5424	A Verare	139	5111	96			42					0	0		
6383	Aux Chables-Mayens	8274						7878	396			0	1300		1238
Divers totaux		5484180		2039		491	17917	3953385	324741	1185607		0	1'405'000		425'424
Patrimoine financier		610000													
Patrimoine administratif		369576													
Forêts		425424													
		1'405'000													

Annexe 2 – Tableau : Impôts / Taxes / Recettes / Dépenses ⇨ depuis 2008

b) Par communes

Saut de page:
Commune (M alphabétique): Weytau 5191

Mesures	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Taux communal d'imposition	77,0	77,0	77,0	69,0	69,0	69,0	69,0	69,0	69,0	69,0	71,0	71,0
Total des impôts	3'175'414	3'190'431	3'671'966	3'181'269	3'152'574	3'421'006	3'581'253	3'176'155	3'375'830	3'029'685	4'079'378	3'460'106
sur le revenu et la fortune	2'076'639	2'139'629	2'686'759	2'340'562	1'781'617	2'365'893	2'311'401	2'216'265	2'373'380	2'070'261	2'158'217	2'269'457
à la source	197'323	109'156	157'980	47'191	108'165	81'908	111'750	38'962	72'551	57'532	59'177	66'338
des frontaliers	0	0	2'255	625	327	0	0	0	0	0	0	0
sur le bénéfice net et capital	152'447	259'332	117'224	93'393	164'925	156'652	45'367	125'694	68'232	62'629	143'963	22'672
complémentaire sur immeubles foncier	254'618,00	268'531,00	291'481,00	235'458,00	241'461,00	261'612,45	265'796,00	269'782,40	272'085,60	283'203,20	418'747,50	437'022,95
sur les successions et donations	114'308	1'819	5'692	48'122	142'299	22'951	309'999	0	94'129	10'395	517'592	1'452
droit de mutation	135'629	111'611	89'911	183'340	92'994	75'637	118'149	137'656	139'284	182'197	225'964	133'425
sur les gains immobiliers	135'599	173'088	75'648	52'284	129'477	82'257	177'544	87'678	68'549	50'755	125'938	66'423
sur les patentes	100	119	69	244	163	163	61	125	0	0	0	0
sur les chiens	3'550	3'900	3'600	2'800	4'600	3'850	3'900	3'750	6'100	4'950	4'250	4'650
sur les divertissements	0	0	0	0	221'486	228'595	245'258	243'739	237'919	262'746	368'384	394'531
divers y c spécial affecté	122'644	123'760	233'346	167'183	251'638	85'690	(20'174)	40'102	9'710	57'939	57'848	13'028
Éléments ponctuels												
Impôts récupérés après	837	8'458	8'067	16'038	30'313	48'127	5'993	13'169	3'291	21'049	-2'162	11'770
Pertes sur débiteurs	-37'188	-29'777	-90'929	-64'281	-109'414	-88'869	-92'182	-88'596	-39'310	-60'679	-35'511	-77'771
Modifications de taxations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Imputation forfaitaire	-1'827	-461	-1'015	-178	-130	-289	-744	-1'915	-126	-1'060	-648	-1'345
Escomptes accordés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

4. Taxes: Communes

Saut de page:
Commune (fusion 2013): Weytau393

Mesures	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Taxes												
Total	270'994	268'270	277'384	271'468	310'448	280'395	297'732	326'523	327'005	213'725	179'349	208'641
- égouts, épurations: taxes de raccordement	10'916	0	0	0	37'350	94'639	4'461	33'840	51'702	20'424	0	16'866
- égouts, épurations: taxe annuelle	260'078	268'270	277'384	271'468	273'098	116'001	121'982	121'519	123'185	49'921	50'619	52'222
- annuelle ordures ménagères	0	0	0	0	0	0	84'293	89'580	88'487	87'840	92'037	90'806
- eau: taxe de raccordement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
dont raccordement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
dont raccordement complémentaire	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- défense contre l'incendie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
dont taxe sur bâtiments (2)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
dont taxe non pompier	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- communale de séjour	0	0	0	0	0	69'755	0	0	0	0	0	0
- pour l'usage du sol (3)	0	0	0	0	0	0	68'429	63'454	49'547	42'988	28'605	37'892
- pour l'éclairage public (3)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- pour l'amélioration énergétique (3)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- pour le développement durable (3)	0	0	0	0	0	0	18'568	18'130	14'085	12'554	8'087	10'855
3) Existe jusqu'en 1996												
3) Existe depuis 2007												

4.7 Revenus selon la classification administrative

Saut de page:
Commune: Weytau

Dicastère	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Total	5'203'747	5'046'278	5'755'209	4'937'058	6'056'617	6'156'582	5'519'134	5'335'725	6'007'933	7'630'120	5'799'038	6'265'999
1 Administration générale	86'107	125'872	108'823	143'553	195'309	163'777	165'377	134'956	103'019	134'224	118'902	110'455
2 Finances	4'555'382	4'438'254	4'901'017	4'015'337	4'213'517	5'020'984	4'457'605	4'012'254	4'362'656	6'706'081	4'982'902	4'642'334
3 Domaines et bâtiments	160'458	144'051	163'879	305'836	501'138	505'451	399'543	464'257	352'013	459'618	360'219	426'877
4 Travaux	169'132	183'555	228'456	282'231	365'460	335'653	293'765	260'311	593'827	203'527	251'964	622'769
5 Instruction publique et cultes	120'070	120'170	113'159	139'170	143'810	48'065	53'965	52'262	49'344	59'555	40'452	64'758
6 Police	12'539	24'376	38'676	44'077	27'149	35'184	15'092	13'925	19'627	11'586	17'378	23'874
7 Sécurité sociale	0	0	0	1'275	0	40'464	113'522	19'666	171'839	41'061	17'750	16'275
8 Services industriels	0	0	0	5'625	518	7'000	19'225	18'952	14'849	13'459	9'760	12'191
9 Culture	0	0	0	0	689'716	0	0	238'943	356'759	0	0	334'796

4.6 Charges selon la classification administrative

Saut de page:
Commune: Weytau

Dicastère	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Total	5'203'747	5'046'278	5'755'209	4'937'058	6'056'617	6'156'582	5'519'134	5'335'725	6'007'933	7'630'120	5'799'038	6'265'999
1 Administration générale	1'260'418	1'209'818	1'290'506	1'264'562	1'420'494	1'211'309	1'211'894	1'260'073	1'449'956	1'745'935	1'399'910	1'245'420
2 Finances	1'157'219	842'440	1'179'351	929'076	1'293'802	1'474'521	911'037	945'998	1'310'588	3'377'721	885'670	891'701
3 Domaines et bâtiments	450'519	517'135	819'060	493'522	742'637	933'575	703'533	589'671	675'213	661'335	665'390	668'014
4 Travaux	794'455	845'038	829'793	875'608	1'104'520	926'171	869'059	623'144	915'041	765'738	785'208	1'601'318
5 Instruction publique et cultes	433'065	452'739	450'450	325'281	337'249	329'664	307'727	331'930	332'718	319'530	292'056	269'859
6 Police	109'844	113'157	125'949	135'811	186'868	190'053	189'677	177'078	176'539	173'799	187'511	174'458
7 Sécurité sociale	792'541	951'156	850'745	807'980	971'351	972'424	1'077'491	968'677	1'132'929	942'483	1'295'794	1'078'238
8 Services industriels	0	0	0	3'333	0	690	25'535	18'952	14'849	13'459	9'760	12'191
9 Culture	5'654	15'095	3'325	1'853	0	8'175	113'172	0	0	130'120	277'729	0

